



Comment apporter la preuve que je vis seule

Par **saskatchewan**, le **19/07/2010** à **23:47**

Bonjour,

La personne qui a signée l'acte d'achat de mon appartement, n'a pas réglé sa part de l'achat pour laquelle il avait demandé un crédit, j'ai réglé celui-ci.

Il a habité avec moi +/- 1 an le temps d'avoir un enfant.

Depuis 1970, je règle tous les frais , charges...de cet appartement.

Je souhaite faire établir qu'il est pas dans l'appart depuis 1970, j'ai pensé aux témoignages des voisins, ceux-ci sont âges, reçus par un huissier pour authentifier la véracité.....

Quelle procédure afin d'éviter toute contestation, par qui?

Merci.

Cordialement